

équiper et subventionner des lignes ferrées en Canada, le nombre d'acres de terre donnés à titre de subvention, et leur valeur estimative. Aussi, état indiquant séparément la part de dépenses faites pour lignes ferrées dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, déduction faite de toutes sommes qui ont pu être portées au compte de chaque province ou des Territoires du Nord-Ouest lors du règlement de leur dette envers la Puissance. (*Documents de la Session.*)

71. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur la section 12 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. (*Documents de la Session.*)

71a. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur les sections 4, 5, 6 et 7 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés, et le montant total de chaque soumission. (*Documents de la Session.*)

71b. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie des soumissions ouvertes le 20 mars, pour les travaux d'agrandissement du canal de Grenville, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. (*Documents de la Session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

57a. Réponse à Ordre du 5 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., concernant la destitution de Angus McPhee comme maître de poste à Hopfield, dans la province de l'Île du Prince-Édouard.

57b. Réponse à Ordre du 3 mai 1897,—Copie de tous papiers, lettres, documents pétitions, etc., concernant la destitution de A. J. McNeill, comme maître de poste à Stanley Bridge, dans l'Île du Prince-Édouard.

57c. Réponse à Ordre du 3 mai 1897,—Copie de toutes lettres, papiers et télégrammes échangés entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la destitution du Dr George Duncan, ci-devant surintendant de la quarantaine à la station de William's-Head, C.A.

57d. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie de tous documents, rapports, affidavits, déclarations, papiers et correspondance, concernant la destitution de F. X. Smith, ci-devant gardien du phare au Cap Gaspé.

58. Réponse à Ordre du 28 septembre 1896,—Copie du contrat accordé à M. Gédéon Beaulieu, entrepreneur, pour la construction du bureau de poste à Rimouski, de la correspondance échangée entre lui et le gouvernement à ce sujet, et de tous les documents concernant cette affaire.

60. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 20 juillet dernier entre le département de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, et ses officiers ou autres personnes, concernant les approvisionnements et les réparations des navires et steamers sous le contrôle de ce département qui ont l'habitude de faire relâche aux ports de Charlottetown, Georgetown et Pictou ou qui sont employés à la protection des pêcheries du littoral ou au service et à l'entretien des phares ou au service d'hiver entre l'Île du Prince-Édouard et la terre ferme.

61. Réponse à Ordre du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, pétitions, mémoires et suggestions reçues par le gouvernement ou par quelqu'un de ses membres depuis le 23 juin 1896, pour modifier l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, en vue d'augmenter les pouvoirs de l'Exécutif de ces Territoires et les subsides qui leur sont accordés.

62. Réponse à Ordre du 3 mai 1897,—État indiquant, en ce qui concerne Weller Bay alors que c'était un port extérieur, viz. : pendant environ onze ans,—

1. La valeur des articles imposables et le montant des droits perçus ;
2. La valeur des articles admis en franchise ;
3. Le nombre des navires entrés et sortis ;
4. Le salaire total payé.